

canton de Vaud

COMMUNE DE ROLLE



PLAN GENERAL D'AFFECTATION

1 : 5000

- zone du centre ancien (voir plan spécial)
- zone de forte densité
- zone de moyenne densité
- zone de faible densité
- zone industrielle A / B
- zone artisanale
- zone de constructions d'intérêt public et d'équipement collectif
- zone occupée par plan de quartier
- zone à occuper par plan de quartier A / B / C / D
- zone des constructions isolées
- zone de verdure
- zone agricole et viticole
- aire forestière / cordon boisé
- zone intermédiaire
- zone de camping
- secteur "S" de protection des eaux

Approuvé par la Municipalité
dans ses séances du
25.04.1983
18.04.1988
18.06.1990
Le Syndic :

Le Secrétaire :

Adopté par le Conseil communal
dans ses séances du
12 et 26.11.1985
05.02.1990
11.12.1990
Le Président :

Le Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique
du 26.04.1983 au 31.05.1983
et du 26.04.1988 au 10.06.1988
et du 19.06.1990 au 20.07.1990

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Approuvé par le Conseil d'Etat du
canton de Vaud le - 6 NOV. 1992

L'atteste :

Le Chancelier :

janvier 1991

65646
1.1.2
+ 1.2.1
pour aire forestière
cordons boisés et
biotopes

